



LES CHRONIQUES DE MORTRAS

# Annexe univers



## Les Robertins





## L'ORDRE DES ROBERTINS

### INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES :

**Effectifs et répartition :** Plus de 4000 moines, que l'on trouve principalement dans les Forêts Septentrionales, les Marches et le Grenier de l'Empire.

**Rôle :** Ordre monastique veillant au bon apprentissage de la lecture, et du maniement des armes de ses membres. Il pourra enseigner le premier aux alentours, plus rarement le second.

**Atouts :** comme tous les ordres monastiques, celui des Robertins peut apporter une certaine prospérité à la région, que ce soit en accueillant une relique ou par ses productions. Il améliore aussi le moral du peuple. Activité commerciale (laine, fromage) bien ancrée.

**Relations avec l'Empire :** Organisation loyale à l'Empire.

**Économie :** Bonne. Si les moines ont fait vœu de pauvreté, la nourriture, bien que simple, ne manque pas, ni le bois, et les réparations n'ont aucun mal à être effectuées.

### HISTOIRE :

Il existe de nombreux ordres religieux en Mortras. De très grands, comme ceux du Solis et de l'Ombran, des minuscules, comme l'ordre des Gudulins (dont les moniales suivent la règle de Saint Gudule, qui en entretenant en permanence un brasier a ainsi permis à l'Empire de vaincre plusieurs flottes de brigands, au sacrifice de sa vie, ne disposant plus de matériaux au final), et bien sûr des ordres d'une importance relative, mais qui ne sont pas omniprésents. C'est l'ordre de Saint Robert, celui des Robertins, que nous allons étudier en ce jour d'hui, et cela en quatre parties : une sanglante fondation (125-221), des cieux aux abysses (221-272), choix et peines (272-320), une relative prospérité (320-de nos jours).

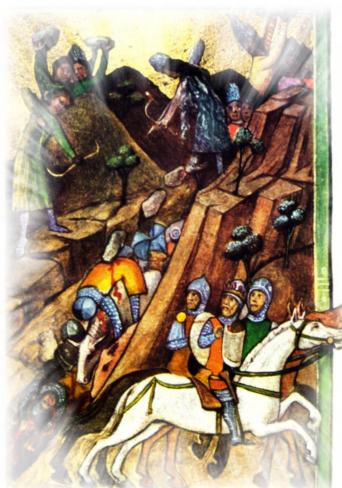
#### Une sanglante fondation (125-221)

Bien souvent, lorsqu'un monastère est fondé, les moines qui l'habitent s'apprêtent à suivre la règle d'un Saint. En Mortras, cela peut différer : les religieux s'isolent alors pour se consacrer entièrement à l'étude et l'application d'une Loi en les Jumeaux. On appellera alors les moines des "Deuxièmes", ou "Sixièmes", etc... Le cas qui nous intéresse, s'il ne demeure pas banal, est déjà survenu : les religieux qui étudient une loi, en se focalisant sur cette dernière finissent par en extraire un principe, et le représenteront tant et si bien qu'à Mille-Lumières, le Saint Siège, on réfléchira à créer une règle toute nouvelle. S'il y a des



figures marquantes dans ce monastère (ou couvent), on peut aussi examiner minutieusement les actes d'un défunt, afin de voir si celui-ci peut être béatifié puis canonisé. Ainsi peut donc naître un nouvel ordre. Seront alors définies tout un mode de vie par les autorités supérieures de l'Eglise en les Jumeaux Divins, le culte officiel impérial (rappelons que la religion en les Petits Dieux ne comporte pas réellement les concepts de Saints, de Martyrs, etc...) et divers moyen de rendre hommage au Saint.

Le Père Robert, né en 108 après la fondation de l'Empire, n'a pas forcément un passé des plus reluisants. Ayant fui une vie de maraîcher dans le hameau de Blanc-Pin, il devient alors soldat de fortune dans une petite bande de routiers, les "Raboteurs", durant plus d'une décennie. Il y apprend toutes sortes d'atrocités, les mercenaires étant souvent engagés dans des guerres entre Seigneuries. Lorsque les crapules attaquent par inadvertance un meager impérial, l'armée régulière envoie alors un petit détachement qui extermine rapidement les soudards. Lui-même trouve alors refuge dans un monastère, et pendant une vingtaine d'années, découvre la foi. Il devient alors un religieux brillant, astucieux, et lorsque le Saint Siège lui propose de réinvestir les ruines d'un vieux château en 152, au cœur des Forêts Septentrionales, il accepte immédiatement.



C'est donc avec une quinzaine de fidèles que Robert va passer des années à retaper les vestiges d'une forteresse pour les transformer en monastère. La région n'a rien de sûr, et de tels travaux attirent les convoitises : heureusement, le nouveau Père connaît très bien les méthodes des brigands, lui-même en étant un ! Par le biais de pièges, et de coups de bâton ferrés savamment distillés, les bandits sont peu à peu repoussés, ce qui attire également différents artisans qui participent alors à l'érection du lieu de culte. Alors que les années passent, les moines peuvent donc prier la deuxième loi en les Jumeaux Divins (Tu protègera le faible) et l'étudier avec un toit au-dessus de la tête. Ils élèvent alors chèvres et moutons, pour en vendre la laine et le fromage, ce qui provoquera d'autres escarmouches violentes, avec différents ruffians tentant de dérober leur bataille, mais aussi des battues aux loups qui provoqueront la mort de plusieurs frères. Robert meurt en 206 : il a passé sa vie à faire prospérer le monastère, mais aussi à entraîner ses moines comme de véritables soldats, qui sont capables de manier le fer comme n'importe quel homme d'armes. Le religieux a également su jongler avec l'avidité et l'inquiétude des Seigneurs locaux, observant une communauté religieuse s'armer et devenir une petite force de frappe militaire, qui finit par ne plus avoir besoin de l'aide des gens d'armes pour se défendre. Le Père Robert a donc su conjuguer la science des armes à celle des mots : regrettant son passé de soudoyer, il a toujours considéré la violence comme un dernier recours, pouvant être évité par une érudition devant intervenir dès le plus jeune âge. Ainsi, en plus des pèlerins et voyageurs, les locaux avaient accès à plusieurs livres, et

pouvaient bénéficier d'un enseignement rudimentaire de la lecture (mais pas du combat, évidemment).

### Des cieux aux abysses (221-272)

Lorsque les guerres serviles éclatèrent, les "Deuxièmes" accueillirent en leur sein un petit nombre d'esclaves, quoique les Forêts en employaient peu, cherchant une protection. Si certains monastères n'hésitaient pas à rapporter ceux qui étaient considérés comme des biens à leurs maîtres, les religieux voulaient ici continuer d'appliquer la deuxième loi. Choix judicieux : les libérés de leur ancienne condition firent d'excellents moines, c'est surtout eux qui ne comprenaient pas pourquoi le système évoqué par Robert ne pourrait pas se répandre plus, mêlant savoir et force. L'affaire parvint jusqu'à Mille-Lumières, qui s'intéressa de plus près à ce cas. L'Eglise, dans un but probablement plus politique que religieux synchronisa rapidement son diapason avec l'Empire, exigeant l'abolition de l'esclavage (ce qui ennuait moult une partie des prélats, coutumier de l'action). On étudia alors le cas du Père Robert, constatant les bienfaits de ses actes, et la volonté avec laquelle il s'investit dans les affaires divines. Béatification et sanctification s'ensuivirent alors sur une période de dix ans. D'aucun prétendirent que cela cachait une sombre affaire de vouloir créer davantage de Saints pour lancer un nouvel élan de foi, et ainsi permettre aux reliques, morceaux de dépouille des sanctifiés de générer un maximum de profits, mais l'on entend toujours ce genre de rumeurs.



Quoiqu'il en soit, on créa alors l'ordre des Robertins, dont la règle "Si la plume est plus forte que l'épée, mais les deux nous savons manier" fut finalement dégagé de l'action du Saint Père Robert. Son cadavre fut immédiatement, comme le veut la tradition méthodiquement déménagé, et le tout premier monastère de son ordre devenu celui qu'ilaida à fonder ne garda que son cœur, sa tête et ses mains. Son bâton ferré fut également présenté aux pèlerins. L'ordre put donc commencer à s'enrichir paisiblement, jouissant d'une notoriété toute nouvelle. Cela ne se présenta pas comme un long fleuve tranquille : l'afflux de voyageurs et de richesses attira bien sur la herpaille, qui rançonnait tout ce qu'elle pouvait. Le monastère ressembla donc de plus en plus à une forteresse et, ses membres, lorsqu'ils rejoignaient le monde temporel à des moines-guerriers, fêtés la masse d'arme à la main, prêts à chasser les intrus.

Durant l'âge d'or impérial, plusieurs autres monastères furent construits, et même des abbayes. Le plus grand dans le Grenier de l'Empire accueillait plusieurs centaines de fidèles,



mais d'autres à peine une douzaine, alors épargnés entre le sud des Marches et les Forêts Septentrionales. L'ordre des Robertins accumulait des richesses, et lançait de vastes campagnes d'éducation dans les endroits les plus reculés. Même si ceux qui les dispensaient savaient se battre, ils n'enseignaient toujours pas le maniement des armes, sachant que les Seigneurs locaux, et l'Empereur même pourraient voir cela d'un mauvais œil. Alors que l'on fixait les voeux des novices, et que tout se déroulait pour le mieux, la guerre civile par le truchement de la tentative de coups d'état royaliste éclata. Bien que l'Église gardait un caractère sacré, la période qui s'ensuivait s'annonçait difficile pour les Robertins : ses plus petits monastères représentaient des cibles alléchantes. Les Seigneurs rebelles créèrent des complots de toutes pièces, visant leur propre sécurité, et donnèrent l'assaut sur ces enclaves fortifiées. Le Saint Siège ne se prononça en général qu'après coup pour punir ces actes ayant vu dans cette immense conflit un moyen d'étendre son influence, et de garder la mainmise sur le pouvoir temporel en cas de victoire d'une faction ou de l'autre. Au final, nombre de monastères furent détruits sous des prétextes fallacieux, et même le tout premier fut en partie pillé, une partie des reliques disparaissant alors pour de bon.

### Choix et peines (272-320)



A la fin des combats, les Robertins partirent à Mille-Lumières pour exiger réparations et soutien de la part de la Sainte-Cité. Au terme d'un très long débat, que la noblesse restée fidèle à l'Empereur prenait à malin plaisir à soutenir, le Pontife accepta de participer aux réparations de ce qui avait été détruit. Les Robertins refusèrent alors le moindre ducat, expliquant alors, de manière ironique qu'il voulait ainsi une reconnaissance des erreurs de leurs supérieurs.

La technique enragea bien évidemment les plus hauts ministres du culte, mais plus grandement au peuple, qui soutint lui-même ces moins bons, qui tentaient toujours de les aider parfois armes à la main lorsque les choses s'envenimaient. Inutile de préciser que les relations entre la grande hiérarchie ecclésiastique et celle de l'ordre monastique se révélèrent dès lors tendues, voire houleuses. Les Robertins, alors que l'on attendait leur soutien dans les territoires Nordiques, ne prirent en aucun cas part à la dernière Soleillade...

Grâce aux soutiens du peuple, les religieux purent donc rebâtir une petite partie de ce qui avait été détruit. On s'intéressa plus au Marches qu'au Grenier, tissant des liens étroits dans ces régions dangereuses avec les Seigneurs qui envoyèrent alors souvent un de leurs enfants devenir moine. L'ordre fit de même en sa région natale : les Forêts Septentrionales. On reprit les routes de pèlerinage, et les moines achetèrent plusieurs relais et autres auberges





sur les grandes routes, quand ils n'en ouvrirent pas eux-mêmes, tentant toujours de proposer les produits que les frères cultivaient. Bien que très rares, des patrouilles de ces moines-guerriers escortaient aussi les pèlerins sur certains tronçons de chemin, réputés dangereux. On considéra alors de plus en plus les Robertins comme un ordre belliqueux, ceux-ci ne faisait pourtant que vouloir prier et étudier les textes sacrés, en dispensant la règle de Saint-Benoît à ceux qui voulaient l'entendre. Les monastères eux-mêmes durent alors prendre des décisions afin que chacun d'entre eux n'ait pas l'air de former une armée qui pourrait paraître menacer les pouvoirs spirituel et temporel.

De par leur inaction, également, lors de la deuxième grande épidémie de peste, les Robertins ne purent jamais réellement recouvrer leur gloire passée. Leurs enseignements ne se focalisaient guère sur la médecine (en son versant des maladies) et, bien que le peuple leur fit confiance, on ne les vit guère faire autre chose que brûler des corps ou percer des bubons : la science des mires chez eux, portait davantage sur le fait de recoudre une plaie ou d'éviter une infection. C'est donc par un manque de compétence qu'ils ne purent apporter toute l'aide qu'eux-mêmes désiraient donner à des impériaux en ayant bien besoin. Ces actes contribuèrent à un isolement de plus en plus prononcé dans les régions les plus aisées, les plus pauvres comprenant que les moines, il fallait s'y résigner, faisaient tout simplement de leur mieux. Ils prirent toutefois part à la dernière invasion Nordique, ces derniers marchant jusqu'à la capitale, mais ayant tout de même laissé quelques troupes qui tentèrent de se débarasser des moines-guerriers. Ces derniers livrèrent une lutte sans merci à l'envahisseur venant d'au-delà des Montages du Talon, qui ne purent mettre à bas leurs forteresses. Cela sapa tout de même une nouvelle fois les ressources de l'ordre, qui parvint tout de même à envoyer plusieurs des siens durant la Guerre des Baronnies, qui cette fois-ci, à la demande exprès de dirigeants des deux bords, formèrent des villageois à se battre contre les pillards. Lorsque les hobereaux tentèrent alors d'enrôler lesdits villageois dans leurs propres armées, les religieux menacèrent de ne plus dispenser aucune leçon, et les puissants se ravisèrent, sachant que l'ordre, tout de même, avait déjà fait plier le Saint Siège...



### **Une relative prospérité (320-de nos jours...)**

Si ces actions appauvrirent de nouveau les Robertin, qui observaient leurs caisses se vider à une allure hors-du-commun, ils allaient gagner en réputation grâce à leurs actes. Certains Seigneurs commencèrent, dans d'autres régions que les Marches ou les Forêts à manifester la volonté d'accueillir un monastère chez eux. Les moines expliquèrent qu'ils





n'apprendraient pas aux jeunes à tenir les armes, mais qu'il continuerait d'apprendre à lire comme ils le faisaient auparavant. Dans des cas exceptionnels, ils se firent pourtant maîtres d'armes, auprès de quidam ayant passé la cinquantaine, et rendus inaptes à tout service militaire. L'Ordre dût alors s'endetter, effectuant un pari risqué, un investissement, afin de maintenir en l'état ses possessions.



Une autre voie que les religieux exploiterent jusqu'ici seulement utilisée de façon restreinte était celle du commerce. Les produits des moines se retrouvaient sur les marchés avoisinant les monastères, aussi dans leurs auberges, mais pas dans les foires et autres grands rassemblements marchands. On désigna donc certains moines, qui devraient donc quitter le mode spirituel pour aller exporter les produits des moines aux quatre coins des Duchés, en particulier la laine et le fromage. Evidemment, les guildes de tisserands, de fromager et autres syndicats ne tolérèrent que mal une telle concurrence , divine qui plus est. Alors les Robertins commencèrent à se retrouver dans des situations de négoce purement pécuniaires, qu'ils avaient jusqu'ici plus ou moins réussi à éviter. Au final, de légers bénéfices furent dégagés, sans inquiéter les artisans et autres marchands mais ne se révélèrent jamais fabuleux.

Pourtant, par cette persévérance, cette versatilité, en un demi-siècle, les Robertins recommencèrent à voir un avenir radieux se dessiner. Nombre de leurs plus petits monastères se dressent de nouveau, et les abbayes sont restaurées pour la plupart. Si l'ordre demeure mineur, la doctrine de Saint Robert n'a donc pas disparu, et les moines-guerriers recommencent à refuser diverses sollicitations visant à les transformer en armée privée, ce à quoi ils se refusent bien évidemment. Sous l'impulsion de leurs dirigeants, toutefois, plusieurs d'entre eux se mêlent à présent aux tournois, ce qui fait bien évidemment enrager le Saint Siège (sans que l'on sache si c'est le fait qu'ils prennent part aux tournois ou qu'ils reversent l'argent des rançons obtenues aux locaux, se montrent par ailleurs toujours capables de payer les leurs). Alors que l'Empire est de nouveau déchiré par une guerre civile, les Robertins se demandent tout de même à quel moment on va leur demander de prendre part directement au conflit, un dilemme pour le moins épique s'annonce de nouveau...

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE :

L'Ordre des Robertins comprend donc près de 4000 membres, dont l'on estime que plus d'un quart réside dans les Marches, la moitié en les Forêts Septentrionales et le reste réparti entre le Grenier de l'Empire et les autres Duchés. L'extrême majorité des monastères





compte entre quinze et vingt-cinq frères (ou moniales, la règle de Saint Robert étant suivie également par des femmes depuis les années 320). Le plus grand monastère s'érige près du village de Chaboissone, dans le Grenier de l'Empire, et comporte plus de deux cent membres. Il est à noter que ceux-ci ne dispose de quasiment aucune formation martiale ou militaire, ce qui évidemment crée divers débats au sein de l'ordre lui-même. Dans les Marches, plusieurs monastères se dressent au sommet des Montagnes du Talon. Ils ne sont pas considérés comme des avants-postes, car ils ne sont pas juchés sur des routes menant en territoire Nordique. Les relations, par ailleurs, avec ce peuple sont extrêmement mauvaises, notamment à cause des combats qui eurent lieu il y a de cela près d'un siècle.

### ***LES ROBERTINS, L'EMPIRE ET LE SAINT-SIÈGE :***

Les Robertins entretiennent de bonnes relations avec la noblesse mortrasienne d'une façon générale, ainsi qu'avec le peuple, comme nous avons pu le voir. Ils sont respectés là où ils ont pu ériger des monastères, bien que les habitants de la Côte du Midi ou en les Plaines du Ponant n'apprécient guère ces moines-guerriers, ces régions ayant encore une forte part de croyants en les Petits Dieux. Pour ce qui est des rapports avec la cité de Mille-Lumières une détente était venue à se produire par le biais du Pontife Roland de Castellame, qui appréciait les vertus des Robertins. Hélas il est alité maintenant depuis plus de trois ans, et les hauts dignitaires ecclésiastiques ne partagent guère son point de vue...

### ***ORGANISATION INTERNE :***

L'ordre des Robertins fonctionne comme un ordre monastique classique. Les moines passent la journée à prier, ainsi qu'à la copie et l'étude de textes sacrés, dans un roulement provoquant des louanges permanents à l'adresse des Jumeaux Divins, à toute heure. S'ajoutent évidemment une séance de près de trois heures, en milieu de matinée, d'entraînement aux arts de la guerre. Les moines sont évidemment coupés du monde extérieur, et doivent obtenir une autorisation du père supérieur pour s'y aventurer (autorisation devant aller jusqu'au Saint Siège si elle dure plus de trois mois).

N'importe qui peut se présenter aux portes d'un monastère des Robertins quel que soit son âge, s'il est donc prêt à servir la règle de Saint Robert. S'ensuit une période de noviciat allant de deux à quatre ans, durant lesquels le postulant ne devra sortir des murs du monastère qu'en cas d'urgence (il peut lui être autorisé d'exploiter les terres qui jouxtent le monastère, mais à des heures particulières afin de limiter au maximum ses contacts avec les gens de l'extérieur). A la fin de cette période, c'est le père supérieur qui décide si le novice deviendra un frère laï (donc chargé des travaux manuels et pécuniers), et pouvant avoir des contacts avec le monde extérieur, ou un frère tout court qui aura seulement pour but l'étude et la diction des textes sacrés (les deux catégories, toutefois, se retrouvent durant les entraînements au combat). Le novice peut interrompre dès qu'il le souhaite sa formation pour





revenir à la vie civile, tout comme un frère. S'il devient moine, il doit alors passer au moins trois voeux : savoir (ruban bleu), miséricorde (ruban bordeaux), protection (des fidèles, ruban gris).

Les postes dans un monastère robertin sont des postes classiques (cellerier, chantre, sacristain, etc...). Le père supérieur est désigné, tous les vingt ans, par le vote de onze moines tirés au hasard, lors d'une élection à deux tours. Tous ces pères, parmi eux, élisent tous les vingt ans un maître de l'ordre, c'est aujourd'hui Jacquin de Laumure. Il est à noter, que de façon purement arbitraire, les femmes sont pour l'instant exclues d'une telle élection, ce qui a pour raison principalement leur venue récente au sein de l'ordre. Les moines sont considérés comme des prêtres, et ont les mêmes attributions que lui. Toutefois, auprès du Saint-Siège, la parole d'un moine vaut moins que celle d'un prêtre.

Le monastère robertin est aménagé somme toute de manière classique, pour qu'une partie soit seulement visible et visité par les moines qui ne soit pas lais, et qu'une autre puisse accueillir ces derniers, ainsi que pèlerins et visiteurs de passage, afin de pouvoir leur donner le gîte et le couvert, comme le veut la tradition. Le cloître, par contre, ressemble plus à un terrain d'entraînement qu'à un jardin, simples et légumes se trouveront alors dans une des cours du bâtiment, voire au-delà de l'enceinte.

Les moines célèbrent le premier jour du septième mois de l'année la "Caisse à Savons". Tous les fromages de chèvre les plus durs et invendus servent alors de munitions dans un grand jeu où les religieux, portant casque et mailles doivent se les envoyer dessus, étant éliminés au bout de trois touches, tout cela sous la férule du père supérieur qui compte les points, dans son monastère, aménagé pour l'occasion. Le soir vient alors la "Tétée de la Dame", moment au nom grivois où les moines s'accordent une grande nuit de relâchement, où l'on goûte alors les alcools de lait et autres bénédictines produites localement. Dans ce style vient aussi, un mois avant le jour des fous, les "Laineuses", sept soirées ou sept pièces de théâtre sont jouées, en se servant uniquement comme costume de la laine et os des bêtes locales, retraçant divers passages de la vie des Saints.

Le terme de moine-guerrier, parfois employé en ce document, l'est surtout par les impériaux. Les moines eux-mêmes n'ont pas une vocation militaire mais bien de prière avant tout, et ne se voient pas comme tel (contrairement, par exemple, à l'ordre du Poing du Pardon).



## **BLASON ET HABILLEMENT :**

*De tannée, à la plume et l'épée d'argent entrecroisées, borduré d'argent.*

**Devise** : «La plume est plus forte que l'épée, mais les deux nous savons manier».





Les moines qui ne quittent pas le monastère se vêtissent d'un froc marron et d'un scapulaire blanc ainsi que d'un cal lorsqu'ils sortent dans le "cloître". En civil, cela peut être l'inverse, mais pas obligatoirement, soit ils portent un froc ou une aube blanche, sur laquelle viendra échouer un manteau marron, souvent à "épaulettes" (espèce d'héritage qui s'ouvre sur l'avant, pièce de tissu appelé l'Abraixien en Morras, dû au nom du tailleur qui le conceptualisa), ou d'une simple cape. Les couleurs sont donc parfois inversées, les moines veillant simplement à ce que tout le monde adopte les mêmes. S'ils portent des sandales ou vont nu-pieds en monastère, ils se chaussent de bottes épaisses en cas de voyage, et leurs jambes, alors traditionnellement, elles aussi nues se pareront au moins de hauts-de-chausse et de braies. Un simple cal coiffe les Robertins à l'extérieur du monastère. Ils adoptent à contrario des autres moines plus souvent la ceinture et ses escarcelles que la besace ces dernières permettant une meilleure mobilité.

## **ÉQUIPEMENT :**

Contrairement à ce que pourrait conter leur devise, l'épée n'est pas l'arme de prédilection des Robertins. De fait, ils tentent de limiter les armes tranchantes, trop létales, et leur préfèrent les armes contondantes, causant tout autant de dégâts mais moins de victimes, et dont l'usage basique est bien plus simple. On trouvera donc dans leurs rangs masses, marteaux et fauchons, ainsi que bâton ferré. La pique est aussi employée, et l'arc (davantage que l'arbalète). Les moines, au combat, revêtent le plus souvent des gambisons, agrémentés de pièces de plates, plus rarement de mailles. Excepté le chapel de fer on trouvera, fort curieusement et, beaucoup d'entre eux adoptant le heaume à timbre plat, pourtant relativement dépassé. Presque pas de brigandine ou de broigne pour les religieux, toutefois. Enfin, ils apprécient de s'équiper d'un écu en plus d'une arme courte, étant devenus redoutables de cette façon dans les milieux clos.

